



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 28 juillet 2009

Mise en place des ventes sur parking dans la moitié des magasins

Pour les deuxième et troisième week-ends

Les enseignes du Commerce et de la Distribution ont lancé les premières ventes sur parking dès le 24 juillet, trois jours après la parution de l'arrêté des Ministres de l'Agriculture et du Commerce facilitant l'organisation des ventes au déballage. 10 % des hypermarchés ont pu mettre place ces ventes avec des volumes supérieurs de l'ordre de 15 à 20 %, et ce malgré une météo difficile.

Pour la fin de cette semaine, les conditions étant meilleures, la moitié des hypermarchés et beaucoup de supermarchés réaliseront des ventes sur parking. L'objectif est de faire profiter le consommateur de l'offre abondante en produits de qualité et à des prix attractifs.

Dans le cadre de ces ventes sur parking, les produits particulièrement mis en avant sont : les melons, les abricots, les pêches, les nectarines, les tomates, mais aussi les poireaux, les courgettes, les poires d'été, les artichauts et les pommes de terre primeurs.

Tous les moyens seront utilisés : ventes en lots, ventes en colis, ventes en mini-plateaux, opérations confitures....

Ces actions sont menées en liaison avec l'interprofession, avec l'objectif de stimuler la demande afin de rééquilibrer les marchés au bénéfice des producteurs.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53